

Délestage : le point sur les coupures d'électricité organisées

Les risques de coupures de courant, aussi appelés délestages tournants, sont accrus cet hiver et pour le mois de janvier. Probabilités de coupures, causes, déroulement et horaires des délestages, exceptions, fonctionnement de l'alerte Ecowatt... voici quelques explications pour vous y retrouver.



Les coupures d'électricité organisées, qu'est-ce que c'est ?

Ce sont des coupures d'électricité :

- Organisées : elles sont planifiées et mises en œuvre en dernier recours, lorsque tous les leviers disponibles ont été activés et que les économies d'électricité sont insuffisantes.
- Localisées : elles sont ciblées par zone géographique de 2 000 clients en moyenne (foyers et professionnels) alimentés par une même ligne électrique. Cela correspond à un quartier en ville et jusqu'à plusieurs communes en milieu rural. Plusieurs lignes électriques, réparties sur le territoire, sont concernées simultanément. Elles ne concernent donc pas toute la population.
- Temporaires : elles durent 2h pour les consommateurs concernés et sont limitées au strict nécessaire afin de limiter la gêne occasionnée.

L'ensemble des Français en métropole (hors Corse), quel que soit leur contrat d'électricité, peut être concerné par ces coupures organisées, à l'exception des quelques très gros consommateurs d'électricité qui sont raccordés directement au réseau de transport RTE.

En revanche, elles **ne concernent pas** les sites prioritaires définis comme des **sites sensibles** tels que les hôpitaux, les services d'urgence, les commissariats et brigades de gendarmerie, les services départementaux d'incendie et de secours (SDIS), les centres pénitentiaires, certaines infrastructures de transports, les sites industriels à risque ou présentant un intérêt pour la défense nationale ou encore les sites indispensables à leur gestion (centres de crise notamment d'EDF, de RTE, d'Enedis...).



Comment puis-je savoir si Chanteloup-les-Vignes / mon quartier sera concerné ?

La veille du délestage, aux alentours de 17h, les Français seront invités à consulter les outils mis en place par les gestionnaires du réseau de distribution d'électricité de leur territoire, disponibles à partir du site de RTE, www.monecowatt.fr. Ces outils permettront aux clients de saisir une adresse et de savoir s'ils sont concernés ou non par une éventuelle coupure temporaire le lendemain, et à quelle heure.

Pour rester informé, téléchargez également l'application mobile sur votre smartphone.

Que se passe-t-il lorsque le système électrique est sous tension ?

Lorsque nous consommons tous de l'électricité en même temps, en particulier en semaine pendant les heures de pointe, il est possible que notre système électrique ne parvienne pas à répondre à tous nos besoins. Dans ce cas, le gestionnaire Réseau de transport d'électricité (RTE) émet une alerte « **Ecowatt orange** » ou « **Ecowatt rouge** » pour appeler les entreprises, les collectivités et les citoyens à réduire leur consommation d'électricité, **entre 8h et 13h et entre 18h et 20h**.

- Si la mobilisation est suffisante, le système électrique est soulagé et le risque de coupure est écarté.
- Si la mobilisation est insuffisante, RTE peut être amené, deux ou trois jours après la première alerte « Ecowatt rouge », à demander aux distributeurs de procéder à des coupures d'électricité localisées et temporaires. Elles sont mises en œuvre en dernier recours (le jour J) pour éviter une panne de grande ampleur.

Pour cela quelques gestes simple peuvent, s'ils sont suivis collectivement, soulager le réseau.



Comment fonctionne le système d'alerte Ecowatt ?

Comme une météo de l'électricité, Ecowatt qualifie le niveau de consommation des Français. Des signaux clairs guident le consommateur pour adopter les bons gestes et assurer le bon approvisionnement de tous en électricité.

3 signaux sont émis tout au long de l'hiver par Ecowatt :

Signal vert : pas d'alerte.

Signal orange : le système électrique est tendu. Les gestes d'économie d'électricité sont les bienvenus.

Signal rouge : le système électrique est très tendu. Les gestes d'économie d'électricité sont indispensables pour éviter ou réduire les coupures d'électricité.

En cas de signal orange ou rouge, l'objectif est d'adopter des gestes simples pour réduire notre consommation entre 8h et 13h et entre 18h et 20h.`

Infos pratiques

www.monecowatt.fr

<https://chanteloup-les-vignes.fr/mes-demarches/action-sociale/inscripti...>

Documents

[Hiver 2022-2023 : comprendre les coupures d'électricité organisées
formulaire_personnevulnerable.pdf](#)